

## COMPTE RENDU

Réunion de chantier du 05/11/2015

### Participants

Etat : P : présent, A : absent, E : Excusé

Structure	Nom et init. prénom	Tél.	Fax	Adresse courriel	Etat	Diffusion à
MO	Synd. SIABOA	PREDHOMME R.		raymond.predhomme@laposte.net	P	x
		BAILLEUL B.		bernard.bailleul@ville-anor.fr	P	
		HUTIN P.		philippe.hutin@wanadoo.fr	A	
		DUDIN J.		syndic.siaboa@akeonet.com	P	
MO	Commune d'ANOR	PERAT J-L.		contact-mairie@anor.fr	P	x
		BAILLEUL B.		bernard.bailleul@ville-anor.fr	P	x
		PECQUERIE S.		samuel.pecquerie@ville-anor.fr	P	x
		M. VANCANNEYT	06.73.84.22.48			A
Moe	Antea Group	MOLINARI R.	06.88.53.20.65	regis.molinari@anteagroup.com	A	x
		KOESTEL G.	06.19.19.65.12	guillaume.koestel@anteagroup.com	P	x
E	Ent. IDVERDE	BRUYERRE C.	06.76.86.68.43	christophe.bruyerre4@orange.fr	P	x
		RICQUE L.	06.76.12.83.29	laurent.ricque@idverde.com	A	
		VANDAELE G.	06.72.51.47.14	geoffrey.vandaele@idverde.com	A	x
E	Ent. MONTARON	RATTE L.	06.61.34.60.76	laurent.ratte@colas-np.com	A	x
E	Ent. WATTELEC	WATTIER E.	06.71.22.45.31	wattelec2@wanadoo.fr	A	x
AMO	USAGMA	FAUVEL M.	03.23.20.36.74	union-des-syndicats@griv.fr	P	x
		FELZINGER G.			A	
		PACAUD G.			A	
	Commission tvx	FRAILLON M.		frailon.gm@orange.fr	A	x
		GUILLAUME P.			A	x
	DDTM					
	Agence de l'Eau Artois Picardie	MALBRANCQ J.		J.malbrancq@eau-artois-picardie.fr	A	x
	CG59	LEDDA C.		carole.ledda@cg59.fr	A	x
		LEMAIRE B.			A	x
	Voirie Départementale	FOUQUART G.		gerard.fouquart@lenord.fr	A	x
	Entente Oise Aisne	HOUDAYER O.		houdayer.eptboise@orange.fr	A	x
	Feder. Pêche 59	KLEINPRINTZ G.		gildas@peche59.com	A	X
		PETIT E.			A	x
	NOREADE	PAYE S.	06.70.32.91.81	s.paye@noreade.fr	A	x

## Ordre du jour

### **Travaux de restauration des fonctionnalités écologiques du ru des Anorelles**

- Epi en enrochements, caissons végétalisés, aménagement de berge (Mme Bosquet), canalisations, panneaux d'interprétation, plantations.

### **Travaux de valorisation du ru des Anorelles**

- Cheminement piéton (haut de berge), gradins, belvédère (haut de berge), habillage des talus.

## Pièce(s) annexe(s)

-

## Prochaine réunion

Jeudi 19 Novembre 2015 à 14h.

## Planning prévisionnel

### **Travaux de restauration des fonctionnalités écologiques du ru des Anorelles**

- Plantations semaine 48

### **Travaux de valorisation du ru des Anorelles**

- Ensemencement du talus semaine 47.
- Finition des tranchées d'éclairage semaine 47.
- Finition du belvédère, des gradins et de l'escalier amont semaine 47.

*NB : le présent procès-verbal, établi à partir des notes prises lors de la réunion mentionnée, est considéré comme définitivement approuvé, s'il n'a pas fait l'objet d'observations dans un délai de 4 jours après sa réception (à date de l'envoi par email).*

## Travaux de restauration des fonctionnalités écologiques du ru des Anorelles

Travaux de restauration des fonctionnalités écologiques du ru des Anorelles				
N°	Points abordés	Observations	Action par	Date d'action
1	<i>Documents remis / à remettre</i>	Documents remis en réunion - Documents à remettre -		
2	<i>Remarque(s) sur le précédent compte-rendu</i>	<p><b><u>Caissons végétalisés en amont du pont de la rue Fostier Bayard</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Les zones de transition caisson végétalisé/ épi en enrochement ont été comblées de terre végétale.</li> </ul>  <p>Transition caisson/épi (caisson aval)</p>		
		<p><b><u>Aménagement de berge (Mme Bosquet)</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Les plançons de saule ont été repiqués avec un angle d'environ 45° par rapport à la berge.</li> <li>L'érable a été étêté.</li> </ul>  <p>Aménagement de berge (Mme Bosquet)</p>		

Travaux de restauration des fonctionnalités écologiques du ru des Anorelles

N°	Points abordés	Observations	Action par	Date d'action
3	<i>Travaux</i>	<p><u>Diversification des écoulements</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Un épi en enrochements a été mis en place en sortie de la canalisation d'eaux pluviales (rive droite)</li></ul>  <p><i>Epi en enrochements</i></p>		

**Travaux de restauration des fonctionnalités écologiques du ru des Anorelles**

N°	Points abordés	Observations	Action par	Date d'action
		<p><b><u>Canalisations</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La canalisation abaissée par l'entreprise Montaron (concessionnaire NOREADE) a été découpée en biais afin de limiter son impact esthétique.</li> <li>• Les enrochements disposés autour des canalisations (rive gauche et rive droite) ont été redispesés autour des collecteurs dans la mesure du possible (intervention manuelle).</li> </ul>  <p align="center"><i>Canalisation découpée</i></p> <p><b><u>Plantations : arbres en cépée</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les tilleuls situés en haut de berge ont été abattus et dessouchés.</li> <li>• Ils seront remplacés par 12 arbres en cépée. Les espèces retenues sont : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ L'Erable champêtre ;</li> <li>○ Le Saule Blanc ;</li> <li>○ L'Aulne glutineux.</li> </ul> </li> <li>• Les plants seront mis en place suivant un espacement régulier.</li> <li>• Les plants de saule seront mis en place entre les plants d'érable et d'aulne.</li> </ul>  <p align="center"><i>Tilleuls abattus et désouchés</i></p>		

**Travaux de restauration des fonctionnalités écologiques du ru des Anorelles**

N°	Points abordés	Observations	Action par	Date d'action
		<p><b>Plantations : massifs arbustifs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les espèces retenues sont :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Le saule pourpre nain ;</li> <li>○ La viorne ;</li> <li>○ Le cornouiller sanguin.</li> </ul> </li> <li>• Les massifs arbustifs seront mis en place en haut de berge (rive gauche), en bordure du cheminement piéton.</li> <li>• Les massifs arbustifs seront plantés de manière à conserver plusieurs « fenêtres d'observation » du lit mineur depuis le haut de berge.</li> <li>• Quelques massifs arbustifs (4m<sup>2</sup>/massif) seront plantés en rive droite.</li> <li>• Des plants de saules seront mis en place au droit des canalisations d'eaux pluviales situées en rive droite afin de limiter leur impact visuel.</li> <li>• Les surfaces de massifs arbustifs ainsi définies seront comparées aux quantités prévues au marché.</li> </ul> <div data-bbox="411 851 1216 1451" data-label="Diagram"> <p align="center"><i>Localisation des différentes plantations</i></p> </div> <p><b>Plantations : vivaces de berge</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les espèces retenues pour les plantations de vivace de berge sont :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Les carex et les scirpes (en faible densité, ces espèces sont déjà présentes au sein des nattes végétalisées) ;</li> <li>○ L'iris ;</li> <li>○ La salicaire ;</li> <li>○ Le Jonc ;</li> <li>○ La menthe aquatique.</li> </ul> </li> <li>• Les vivaces de berges seront mises en place en bordure du cheminement piéton de bas de berge, coté cours d'eau et coté talus (en plus faible densité).</li> <li>• Les surfaces de vivaces de berges ainsi définies seront comparées aux quantités prévues au marché.</li> </ul>	<p>Antea Group</p>	<p>Semaine 46</p>
			<p>Antea Group</p>	<p>Semaine 46</p>

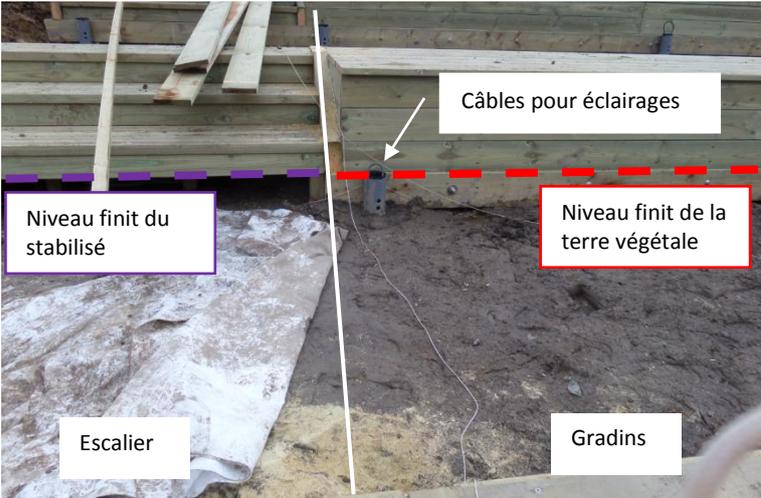
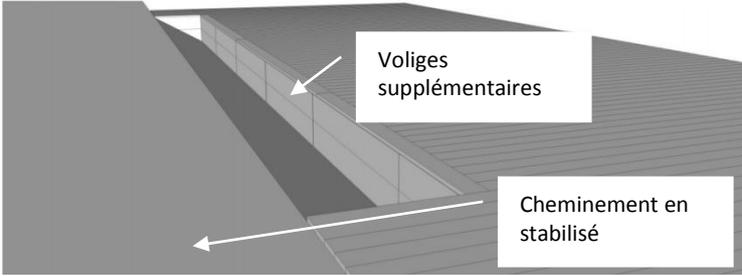
**Travaux de restauration des fonctionnalités écologiques du ru des Anorelles**

N°	Points abordés	Observations	Action par	Date d'action
		 <p align="center"><i>Localisation des plantations de vivaces de berge</i></p> <p><b><u>Plantations : hélrophytes au sein de l'ouverture du ponton d'observation de bas de berge</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les espèces retenues sont : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ La massette (<i>Typha latifolia</i>) : 1,5 à 3 m de hauteur</li> <li>○ La Grande glycérie (<i>Glyceria maxima</i>) : 1 à 2 m de hauteur</li> <li>○ La Baldingère (<i>Phalaris arundinacea</i>) : 1 à 2 m de hauteur</li> <li>○ Les Laïches (<i>Carex</i> sp) : 40 cm à 80 cm (en faible densité)</li> <li>○ Le Jonc (<i>Juncus</i> sp) : 40 cm à 80 cm</li> <li>○ Les Scirpes (<i>Scirpus</i> sp) : 40 cm à 80 cm (en faible densité)</li> <li>○ L'Iris</li> <li>○ La Salicaire.</li> </ul> </li> <li>▪ Les espèces les plus montantes seront plantées au centre de l'ouverture ; un léger surcreusement pourra être réalisé avant plantation.</li> </ul>		
4	<i>Délais et planning</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>A la date du 30/10/2015, l'ensemble des aménagements au sein du lit mineur <u>a été réalisé.</u></b></li> <li>▪ Plantations semaine 48</li> </ul>		

## Travaux de valorisation du ru des Anorelles

Travaux de valorisation du ru des Anorelles				
N°	Points abordés	Observations	Action par	Date d'action
A	Documents remis / à remettre	Documents remis en réunion - Documents à remettre -		
B	Remarque(s) sur le précédent compte-rendu	<p><b>Habillage du talus rive gauche (au droit de la passerelle d'accès au parc Despret)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le géotextile bidimensionnel sera recouvert d'un géotextile coco et d'une épaisseur de terre végétale suffisante, afin de permettre la reprise du semis.</li> </ul>  <p><i>Géotextile bidimensionnel à habiller de géotextile coco + ensemencement</i></p> <p><b>Ouvrages bois</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Les 3 gradins ainsi que l'escalier (amont) sont en cours de finition.</li> <li>Les câbles nécessaires à la mise en place des éclairages des gradins ont été posés.</li> <li>Les replats entre chaque gradin seront habillés en terre végétale puis ensemencés.</li> </ul>  <p><i>Gradins+ escaliers + belvédère</i></p>	ID VERDE	Semaine 46

Travaux de valorisation du ru des Anorelles

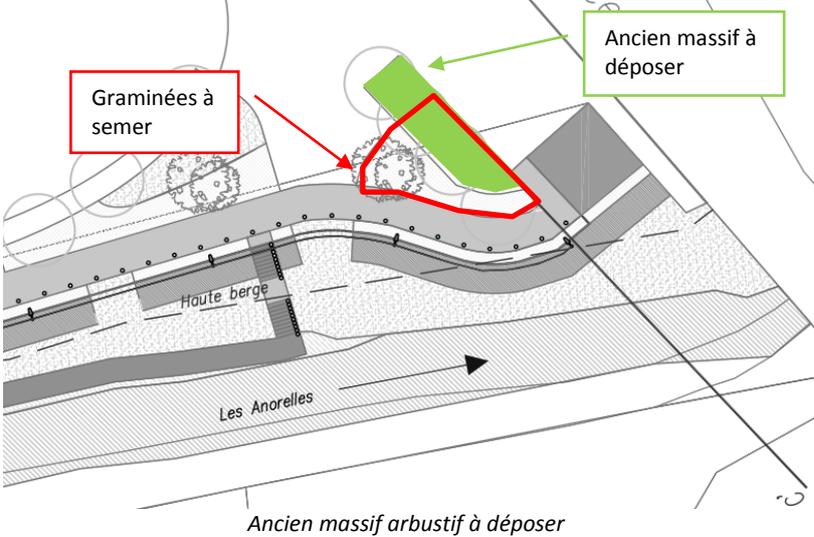
N°	Points abordés	Observations	Action par	Date d'action
C	Travaux	 <p style="text-align: center;"><i>Replat entre les gradins</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le belvédère de haut de berge est en cours de finalisation (en attente des matériaux pour les gardes-corps).</li> <li>▪ Les fondations du belvédère sont constituées de plots béton, coulées après forage sur environ 2m de profondeur.</li> <li>▪ La structure du belvédère est fixée sur les plots béton.</li> <li>▪ Des voliges supplémentaires ont été mises en place afin de retenir la terre végétale située entre le cheminement en stabilisé et le belvédère.</li> <li>▪ Sous réserve d'acceptation du devis correspondant par la mairie, le belvédère sera refermé coté gradins afin de limiter le vandalisme des câbles d'éclairage et l'accumulation des déchets sous la structure.</li> <li>▪ La fermeture sera réalisée au moyen d'un bardage supplémentaire fixé sur la structure porteuse, coté intérieur (afin de laisser la structure visible).</li> </ul>  <p style="text-align: center;"><i>Voliges supplémentaires (schéma de principe)</i></p>  <p style="text-align: center;"><i>Voliges supplémentaires</i></p>	ID VERDE	Semaine 46

Travaux de valorisation du ru des Anorelles

N°	Points abordés	Observations	Action par	Date d'action
C	Travaux	 <p data-bbox="671 685 963 712"><i>Structure bois sur plots béton</i></p>  <p data-bbox="671 1236 963 1263"><i>Structure bois sur plots béton</i></p>		

**Travaux de valorisation du ru des Anorelles**

N°	Points abordés	Observations	Action par	Date d'action
		<p><b><u>Cheminement piéton de haut de berge</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le matériau retenu pour la réalisation du cheminement piéton de haut de berge en stabilisé provient des carrières CBS Limont Fontaine (couleur gris clair, légèrement rosée).</li> <li>▪ En accord avec la commune, la clôture située en bordure du cheminement piéton présentera une hauteur de 1,20m.</li> <li>▪ Les fourreaux et gaines pour la mise en place des éclairages sont en cours de pose.</li> </ul>  <p align="center"><i>Mise en place des fourreaux et gaines pour l'éclairage</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ En accord avec la commune, l'ancien massif planté présent à l'entrée de la place sera déposé dans sa totalité.</li> <li>▪ L'emprise correspondante sera ensemencée en graminées.</li> </ul>  <p align="center"><i>Ancien massif planté à déposer</i></p>		

Travaux de valorisation du ru des Anorelles				
N°	Points abordés	Observations	Action par	Date d'action
		 <p><b>Panneaux d'interprétation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ En accord avec la commune et le syndicat, 3 panneaux d'interprétation seront mis en œuvre : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ 2 panneaux 80cm*50cm sur pupitres;</li> <li>○ 1 panneau 140cm*100cm en entrée de la place.</li> </ul> </li> <li>▪ L'entreprise proposera des exemples de panneaux pour validation auprès du syndicat.</li> </ul>	ID VERDE	Semaine 46
<b>D</b>	<b>Délais et planning</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Ensemencement du talus semaine 47.</li> <li>▪ Finition des tranchées d'éclairage semaine 47.</li> <li>▪ Finition du belvédère, des gradins et de l'escalier amont semaine 47.</li> </ul>		

Le maître d'œuvre

Le 10 Novembre 2015

Guillaume KOESTEL | ANTEA GROUP